

16 Provinces

Estuaire/Département du Komo-Mondah/Ntoum/Litige foncier

Les habitants de Nkan et Meba veulent comprendre...

LBON

Libreville/Gabon

Menaces d'expropriation pour les uns, et de déguerpissement pour les autres, ils se disent déterminés à ne rien céder de leurs parcelles tant que l'opérateur bénéficiaire d'une réservation foncière de 417 hectares dans la zone n'aura pas respecté la procédure légale en la matière.

L'AFFAIRE fait encore grand bruit à Ntoum, dans le département du Komo-Mondah. Un opérateur économique censé construire des logements sociaux peine à lancer ses activités, pour la simple et bonne raison que les populations impactées par ledit projet s'opposent à son implantation. Le bras de fer né entre les deux parties suscite plusieurs questionnements auprès des riverains.

Comment en est-on arrivé là ?

Il y a deux mois environ, quelques habitants propriétaires de parcelles à Nkan et Meba constatent, à leur grande surprise, que plusieurs d'entre elles sont traversées par des layons. Voulant en savoir plus, ils se rendent respectivement chez les chefs de quartier. Des explications qu'ils reçoivent, il s'agirait de l'étape qui précède le lancement du projet consistant à construire des logements sociaux au profit des Gabonais économiquement faibles.

Il n'en fallait pas plus pour provoquer l'ire des per-



Photo : LBON

Les participants...

sonnes concernées, qui se regroupent en collectif. Aussi, des réunions de clarifications sont-elles organisées afin d'en savoir plus sur le projet. Mais, au cours de ces rencontres, aucune des parties ne semblent maîtriser les contours de l'affaire.

Accusés d'avoir cédé des lots à l'opérateur, moyennant des grosses sommes d'argent, les chefs de quartier se défendent en pointant un doigt accusateur sur le préfet, qui l'aurait orienté vers eux. Les plaignants en veulent pour preuve la présence du secrétaire général de préfecture dans la délégation de l'opérateur économique, un certain Allogho, venu leur donner l'information du lancement du projet.

« *Pouvons-nous nous opposer aux instructions du préfet qui nous demande de recevoir, pour information,*



Photo : D.R

Le collectif conseille plutôt la démarche légale avant toute intervention sur le terrain.

une délégation envoyée par le ministre de l'Habitat ? », s'interrogent-ils.

Comment, au lieu du maire, un opérateur qui ambitionne investir dans une commune s'adresse-t-il au préfet qui, lui, couvre le département ? Juste-Parfait



Photo : D.R

... à la réunion disent ne rien comprendre à la démarche initiée pour les déguerpir.

Biyogo B'Otogo n'en dit pas plus quand il évoque « *une façon habile de vouloir contourner la voie légale.* » L'édile de Ntoum révèle d'autres incohérences dans la procédure qu'il juge d'ailleurs non conforme.

« *Je n'ai reçu qu'une copie de réservation foncière d'une superficie de 417 hectares accordée par le ministre de l'Urbanisme pour la réalisation d'un projet de construction de logements. Nous n'en savons rien du vécu du promoteur immobi-*

lier, ni de ses capacités techniques et financières. C'est la raison pour laquelle, nous avons remis en cause ce dossier pour lequel nous n'avons jamais été associés », relève Juste-Parfait Biyogo B'Otogo, qui demande de « *reprenre la procédure en passant par des voies autorisées.* »

A en croire le maire de Ntoum, qui doute d'ailleurs de l'expertise du promoteur, et qui estime trop grande la superficie qui lui serait accordée, « *tant que sa situation juridique ne sera pas clarifiée, aucun investissement ne pourra se faire.* »

C'est d'ailleurs la conclusion de la dernière rencontre ayant réuni, dans la salle polyvalente de Ntoum, ministre de l'Urbanisme, préfet du département du Komo-Mondah, maire, chefs de quartier et populations concernées.

Ngounié/Département de la Douya-Onoye/Mouila/Infrastructures routières

Léon N'zouba inspecte les travaux de réhabilitation des voies secondaires

Félicien NDONGO

Mouila/Gabon

Cette sortie de l'élu de Mouila, par ailleurs membre du gouvernement, intervient après le lancement, il y a quelques semaines, des travaux de réouverture des différents axes du chef-lieu de la Ngounié, et surtout celui conduisant dans les regroupements de villages Ghégoma et Dissoukou, principale zone agricole qui ravitaille la commune en produits vivriers.

ELU de Mouila et initiateur du projet d'aménagement des voies secondaires de cette commune et ses environs, le Pr Léon N'zouba s'est rendu, dernièrement, sur le terrain pour se rendre personnellement compte de l'exécution des travaux, qu'il a lancés il y a



Photo : Félicien Ndongo

Le ministre Léon Nzouba accompagné du responsable provincial des TP sur le terrain.

quelques semaines. Cette mission de vérification lui a ainsi permis de se rendre à l'évidence que les travaux sont effectivement entrés dans leur phase de réalisation.

Ce fut donc un motif de satisfaction pour Léon N'zouba, qui a dû constater que les principaux axes secondaires de la commune ont commencé à se métamorphoser. Il s'agit notamment de ceux situés dans

les quartiers Moukoundza, Moukoumounabouala, Dourouni, Minembé et Tsouka, dans le premier arrondissement.

De même, la circulation dans les quartiers de la rive gauche de la Ngounié, dans le deuxième arrondissement, a été considérablement améliorée par les engins lourds des « fêtes tournantes de 2008 ». D'où la satisfaction des habitants de Ngoyina, quartier



Photo : Félicien Ndongo

Les engins s'attellent à rendre à nouveau opérationnelles les voies de circulation dans la périphérie de Mouila.

situé derrière le centre hospitalier régional, ainsi que de ceux du Boulevard Matamba et de la route menant jusqu'au collège Val Marie.

Mais le gros du travail restant est, sans conteste, le chantier sur l'axe quartier Divindé (Mouila) et les villages Ghégoma et Dissoukou, principale zone agricole qui ravitaille Mouila en produits vivriers. Ce tronçon repré-

sente un linéaire d'environ 12 kilomètres. Et tous les efforts y sont actuellement concentrés, tant son état de détérioration exige aujourd'hui des travaux en profondeur, ainsi que l'a laissé entendre le directeur provincial des Travaux publics Pierrot Nguema.

Selon ce dernier, il s'agit de procéder à un ensellement mécanisé, de reprofiler et de charger la voie. Aussi, tous les points noirs

identifiés seront-ils aménagés pour qu'au retour des pluies, les usagers ne soient plus confrontés aux bourbiers et autres passages d'eau qui détruisent l'infrastructure.

Dans l'ensemble, l'on estime à plus de 40% l'étendue des travaux déjà réalisés.

Ce qui n'est pas pour déplaire aux populations et usagers des zones impactées, même si ces derniers veulent d'abord les voir être conduits à leur terme, pour jubiler par la suite. Mais d'ores et déjà, « *nous remercions très sincèrement le ministre N'zouba pour sa bonne volonté manifestée en vue de la réouverture de cette voie qui était déjà fortement dégradée. Ce qui, de l'avis de tous, montre que c'est un homme pragmatique qui ne cesse de nous aider lorsque le besoin se fait sentir* », commentent des riverains.